Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La TEOM, c'est quoi?

Pour financer la collecte et le traitement des déchets ménagers, vous devez payer une taxe : <u>la TEOM.</u>

La TEOM augmente en 2022

Pourquoi?

1/ TGAP: + 12 000 €

Augmentation de la TGAP (Taxe Générale sur collectés (+ 20% en 2021 les Activités Polluantes) décidée par l'Etat.

2/ Traitement: + 218 000 €

Augmentation des tonnages par rapport 2020). et augmentation des coûts de traitement du SETOM.

3/ Collecte: + 70 000 €

Hausse du prix du gasoil.

L'augmentation de la TEOM est malgré tout limitée grâce à une subvention exceptionnelle de 100 000€ de la Communauté de Communes.

la TEOM en 2021:

Zone 1 (35 communes): 18,91 %

Zone 2 (Le Neubourg): 22,17%

Zone 3 (5 communes du Nord) : 16,54%

la TEOM en 2022:

Zone 1 (35 communes): 19,99% Zone 2 (Le Neubourg) : 23,44%

Zone 3 (5 communes du Nord): 18,91%



Pour en savoir plus ...



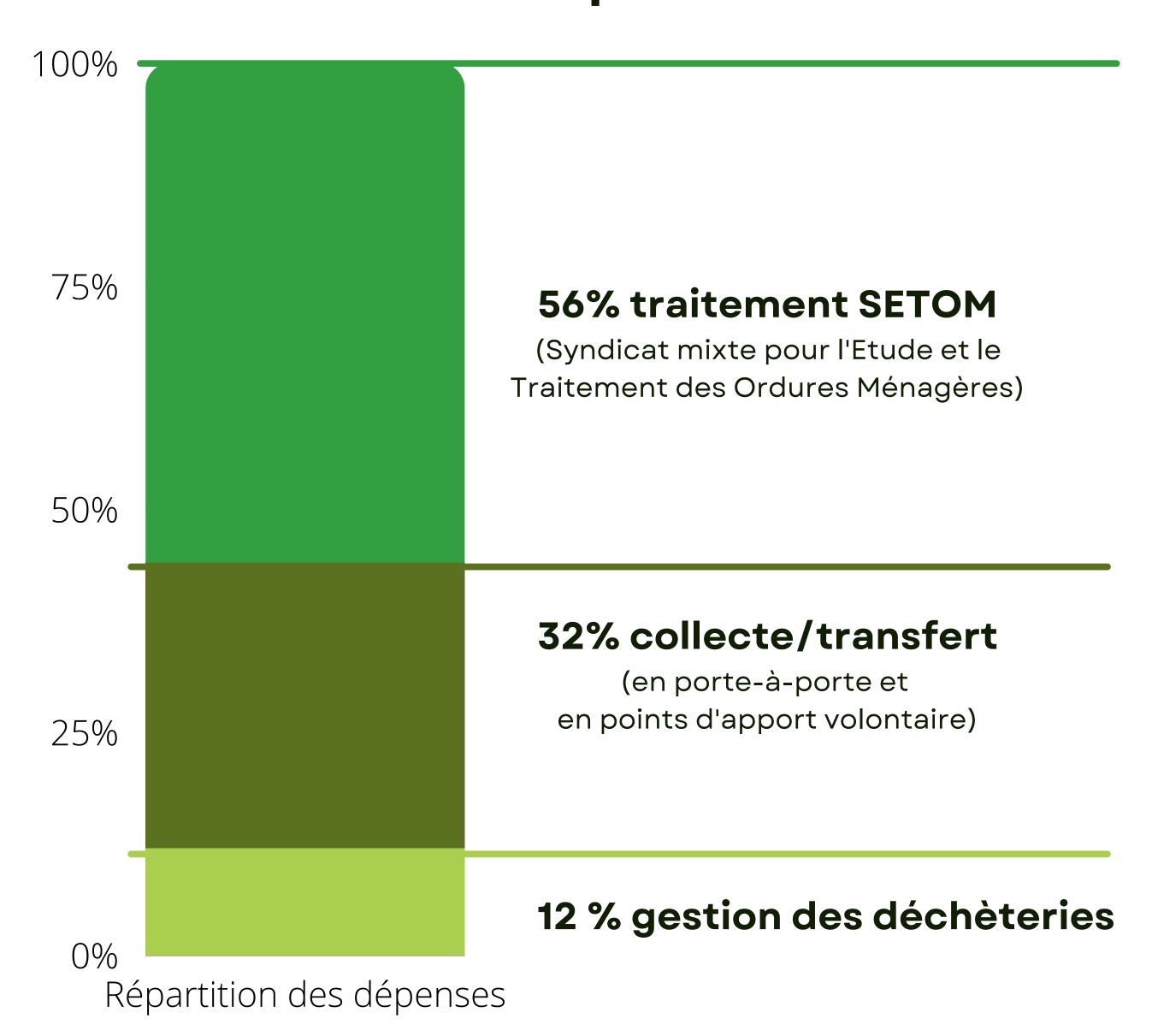
Le coût des déchets

Coût total annuel des déchets en 2021: **3 507 962,76€**

Coût estimatif en 2022 : **3 907 294,30€**

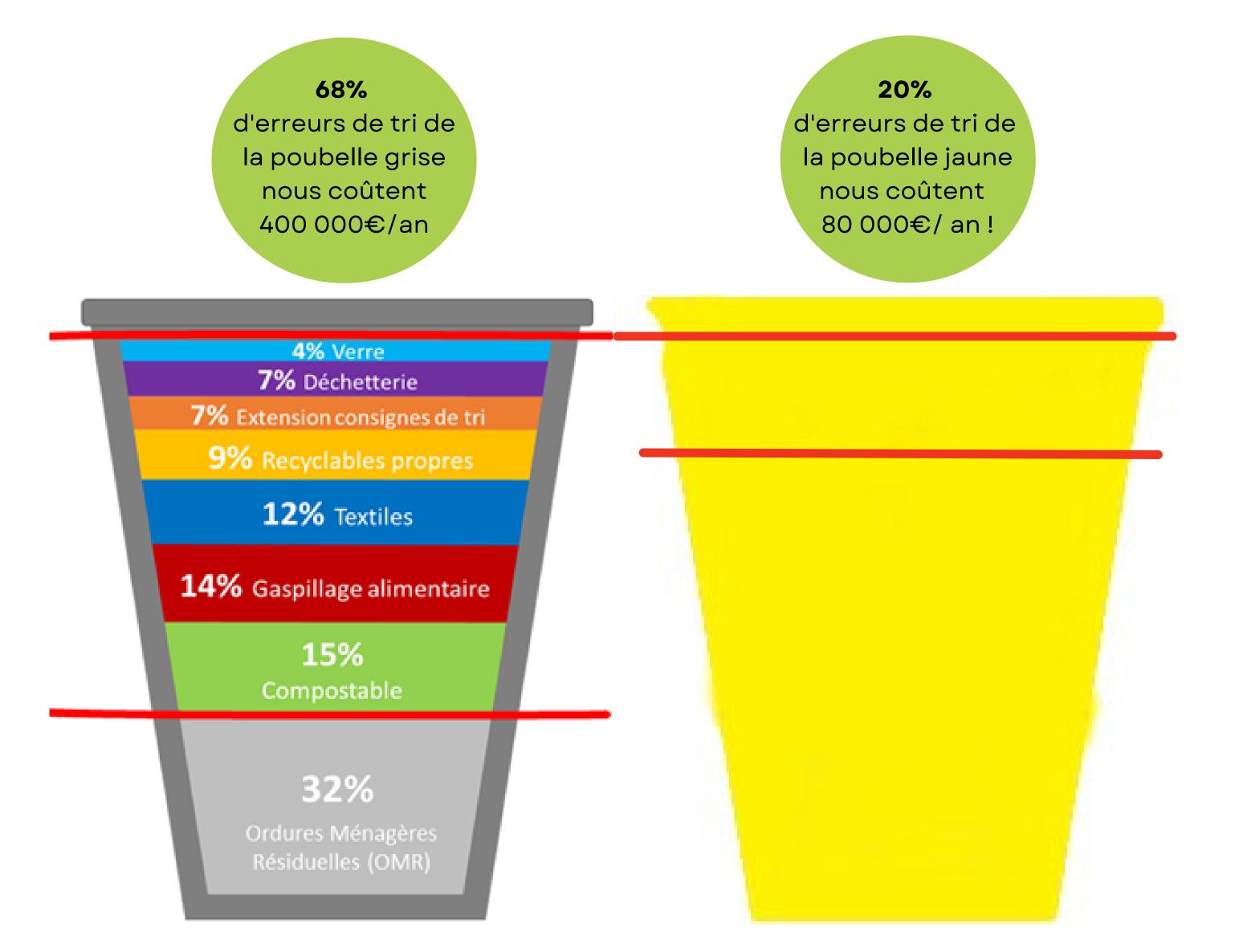


Les dépenses pour les déchets, c'est quoi?



Comment agir pour limiter l'augmentation?

Les poubelles grises et jaunes sont une source d'économie!



Caractérisation des déchets réalisée en mai 2021 au Pays du Neubourg



Des bacs gris et jaunes parfaitement triés, c'est une économie de **480 000€!**



Astuces et conseils pour réduire vos déchets

COMPOSTEZ!

Votre poubelle grise contient environ 30% de déchets organiques, en les compostant vous pouvez réduire votre impact environnemental et bénéficier d'un compost de qualité pour votre jardin.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Le saviez-vous?

La communauté de communes propose des composteurs à prix réduit



JARDINEZ AUTREMENT!

Pour réduire les déchets et améliorer la qualité du sol : broyez, paillez, compostez, plantez des espèces à croissance lente, réduisez la tonte et la taille. C'est facile et pratique!

COMSOMMEZ MIEUX, JETEZ MOINS!

Préférez les produits locaux en grand format, consignés ou en vrac! Gare au suremballage!





OFFREZ UNE SECONDE VIE A VOS OBJETS!

Donnez, vendez, offrez les objets et les vêtements dont vous ne voulez plus ou relookez-les...

RIEN DE NEUF? LE DÉFI!

Optez pour les achats éco-responsables et de préférence d'occasion. Le défi : ne pas céder à la surconsommation !





ANTI-GASPI!

Énergie, eau, nourriture, faites la chasse au gaspillage. Quelques astuces pour limiter le gaspillage : rangez votre frigo, faites une liste de courses, planifiez les repas de la semaine....

Plus d'informations : om@paysduneubourg.fr / 02.32.24.80.89

